

## LETTRE AUX ACTIONNAIRES : COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 MAI 2020 ET PREMIER BILAN 2020

- Edito de Thomas Georgeon et Bruno Meyer
- Paiement du dividende de 2€ par action
- Monsieur Didier Ridoret, nommé nouveau Président du Conseil d'administration
- Evolution de la composition du Conseil et des comités spécialisés
- Report de l'annonce d'un nouveau plan stratégique face aux incertitudes persistantes liées aux impacts de la crise du Covid-19



*« Un modèle  
soutenu par des  
fondations solides  
sur le long terme »*

*L'intégration réussie des actifs et des équipes d'Affine au cours de l'année 2019 nous permet de poursuivre avec détermination, conformément à nos objectifs, le recentrage de notre stratégie 100 % bureaux, 80 % Ile-de-France et 20 % Régions à potentiel, notre plan de cession d'actifs et l'amélioration de notre structure financière.*

*A ce titre, il faut souligner que c'est grâce au travail réalisé au cours de ces dernières années avec Hubert Rodarie, qui quitte aujourd'hui la présidence de notre Conseil d'Administration, que cette dernière étape a pu être franchie avec succès.*

*L'arrivée de Didier Ridoret comme Président du Conseil d'administration matérialise le début d'un nouveau chapitre de l'histoire du Groupe dans un environnement marqué par une crise inédite et face aux immenses enjeux de responsabilité qui s'imposent toujours plus clairement à chacun.*

*Dans ce contexte, et contrairement à ce que nous avons annoncé à l'occasion de la présentation de nos résultats annuels, il apparaît inopportun de se prononcer sur un nouveau plan stratégique tant que nous n'aurons pas une visibilité claire de l'impact de la crise sur nos projets, nos locataires et notre environnement.*

*Toutefois, la stratégie du Groupe qui place le client au cœur de son approche immobilière et assume une diversité du risque locatif par une approche multilocataires des actifs, apparaît gage de résilience dans ces temps troublés.*

Thomas GEORGEON  
Directeur Général

Bruno MEYER  
Directeur Général Délégué

La Société de la Tour Eiffel, avec un patrimoine de 1,9 Md€, est une foncière tertiaire intégrée à forte culture de services. Opérant sur l'ensemble du cycle immobilier, elle accompagne ses clients, des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, par une pratique exigeante de gestion directe de ses actifs situés dans des territoires à fort potentiel de croissance. La foncière inscrit la gestion de son patrimoine immobilier, aujourd'hui en forte expansion, dans la durée, avec un plan de recentrage stratégique du portefeuille 100 % bureaux, 80 % Grand Paris et 20 % en Région à potentiel et s'est imposée comme un acteur de référence.

Société de la Tour Eiffel est cotée sur Euronext Paris (compartiment B) – Code ISIN : FR0000036816 – Reuters : TEIF.PA – Bloomberg : EIFF.FP – Membre des indices IEIF Foncières, IEIF Immobilier France

[www.societetoureiffel.com](http://www.societetoureiffel.com)

# Compte-rendu de l'Assemblée générale du 27 mai 2020

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Société de la Tour Eiffel s'est réunie le 27 mai 2020 à huis-clos au siège social<sup>1</sup> sous la dernière présidence d'Hubert Rodarie. Thomas Georgeon, Directeur général, et Bruno Meyer, Directeur général délégué, ont été désignés scrutateurs lors du Conseil d'administration ayant précédé l'Assemblée générale. Laurence Deverchère a été désignée en qualité de secrétaire.

Le quorum s'est établi à 79,56 % et l'assemblée a approuvé l'ensemble des résolutions qui lui étaient soumises. Les résultats complets des votes sont consultables sur le site internet de Société de la Tour Eiffel.

## Paiement du dividende de 2€ par action

L'Assemblée Générale a décidé de distribuer une somme prélevée sur le bénéfice distribuable de l'exercice 2019 à hauteur de 18.615.509 euros ainsi qu'un montant prélevé sur la prime d'émission, afin de former une distribution totale de

2,00 euros par action, en numéraire. La distribution sera mise en paiement le 15 juin 2020 et le détachement du coupon interviendra le 11 juin 2020.

## Nomination de Didier Ridoret comme nouveau Président du Conseil d'administration



Didier Ridoret a été nommé Président du Conseil d'administration. Il succède à Hubert Rodarie, qui avait pris ses fonctions en octobre 2014. Président de SMABTP depuis septembre 2014, Didier Ridoret a exercé de nombreux mandats et autres actions syndicales notamment à la Banque de France, au Medef, au Conseil national de la sous-traitance du bâtiment et à la Fédération Française du Bâtiment dont il a occupé la présidence de 2008 à 2014.

Didier Ridoret, nouveau Président du Conseil d'administration de Société de la Tour Eiffel, déclare : « *Je suis fier de présider désormais le Conseil d'Administration de Société de la Tour Eiffel et tiens à remercier, au nom du groupe SMA, des administrateurs et de l'ensemble des actionnaires, Hubert Rodarie pour son engagement et sa contribution au développement de la foncière. Sous la direction d'une équipe visionnaire, dynamique et compétente, le Groupe est désormais entré dans une nouvelle ère, plaçant plus que jamais le service au centre de sa relation client. Sa stratégie de développement de long terme sur des zones particulièrement prometteuses du Grand Paris et sur des régions à fort potentiel nous paraît répondre en tous points aux enjeux immobiliers tertiaires de demain.* »

Jacques Chanut a par ailleurs été coopté au poste d'administrateur devenu vacant d'Hubert Rodarie et deux nouveaux administrateurs ont été nommés : Christine SONNIER, administratrice indépendante, ainsi que la société IMPERIO ASSURANCES ET CAPITALISATION, représentée par Marie-George DUBOST. Le mandat d'administrateur de Marie WIEDMER BROUDER, administratrice indépendante, a été renouvelé, et

Philippe DESURMONT a été nommé en qualité de censeur. La durée de ces mandats est de trois années.

Le Conseil d'administration de Société de la Tour Eiffel compte désormais 43% de femmes et 50% d'administrateurs qualifiés d'indépendants en application des critères prévus par le code Middlednext.

Le Conseil d'administration a également validé la création d'un Comité des investissements composé de Marie Wiedmer Brouder et Christine Sonnier, administratrices indépendantes, de Didier Ridoret, Président du conseil d'administration, d'AG REAL ESTATE représentée par Serge Fautré, administrateur indépendant et de MM PUCCINI, représentée par Jean-Yves Mary, administrateur indépendant. La présidence du Comité des Investissements a été confiée à Marie Wiedmer Brouder.

Le Comité d'audit est composé de Bibiane de Cazenove, présidente et administratrice indépendante ainsi que SMAvie BTP représentée par Agnès Auberty.

Le Comité de nomination et des rémunérations a été modifié avec la désignation d'un nouveau Président en la personne de Patrick Bernasconi en remplacement de Marie Wiedmer Brouder. Deux autres membres ont été nommés : SMABTP représentée par Pierre Esparbès, et LA MUTUELLE GENERALE, représentée par Patrick Sagon, administrateur indépendant.

(1) : Conformément à l'article 4 de l'ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020 prise dans le cadre de l'habilitation conférée par la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 n° 2020-290 du 23 mars 2020, l'Assemblée Générale Mixte de la Société de la Tour Eiffel du 27 mai 2020 s'est tenue à huis clos sans que les actionnaires et autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents, que ce soit physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle.

# Détail des résolutions votées

Sur la base des éléments transmis par SGSS, teneur de compte de la Société et en charge de la tenue de l'assemblée générale

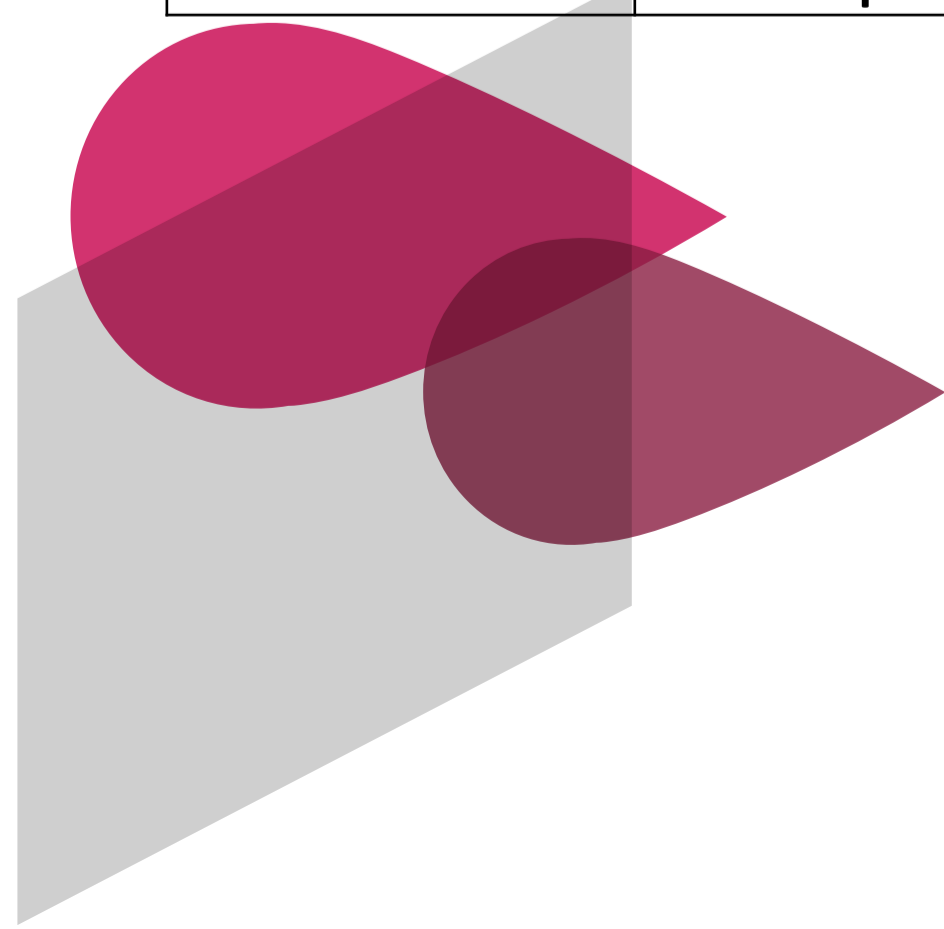
Quorum (%)	<b>79,56%</b>
Quorum (actions)	13 116 829
Nombre total d'actions (hors actions autodétenues)	16 508 749
Actionnaires présents ou représentés	61

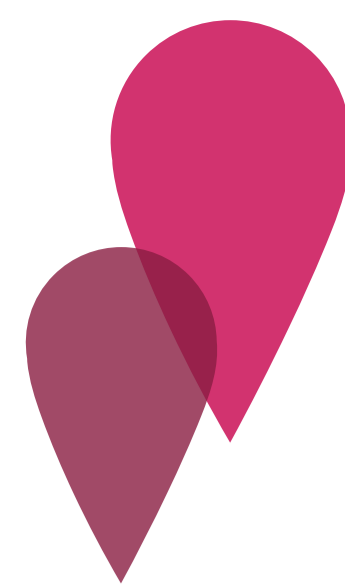
	Actionnaires	Actions/Voix	% du capital
Présents	N/A	N/A	N/A
Représentés	0	0	0
Pouvoirs au Président	26	1 160 192	7,13%
Vote par correspondance	35	11 956 637	72,43%
<b>TOTAL</b>	<b>61</b>	<b>13 116 829</b>	<b>79,56%</b>

Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix	Proportion du capital
		Votes	%	Votes	%	Votes	%		
<b>Résolutions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire</b>									
<b>1 Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019</b>									
1	adoptée	13 116 852	100	0	0	17	-	13 116 852	79,454
<b>2 Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019</b>									
2	adoptée	13 116 852	100	0	0	17	-	13 116 852	79,454
<b>3 Affectation du résultat de l'exercice - distribution de dividende et distribution de la prime d'émission</b>									
3	adoptée	13 115 934	99,99	930	0,01	5	-	13 116 864	79,454
<b>4 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées - Constat de l'absence de convention nouvelle</b>									
4	adoptée	13 116 869	100	0	0	0	-	13 116 869	79,454
<b>5 Renouvellement de Madame Marie WIEDMER BROUDER, en qualité d'administrateur</b>									
5	adoptée	13 115 374	99,99	1 495	0,01	0	-	13 116 869	79,454
<b>6 Nomination de IMPERIO ASSURANCES ET CAPITALISATION SA en qualité d'administrateur</b>									
6	adoptée	13 116 852	99,99	17	0,01	0	-	13 116 869	79,454
<b>7 Nomination de Madame Christine SONNIER en qualité d'administrateur</b>									
7	adoptée	13 115 374	99,99	1 495	0,01	0	-	13 116 869	79,454
<b>8 Nomination de Monsieur Philippe DESURMONT en qualité de censeur</b>									
8	adoptée	13 076 115	99,69	40 754	0,31	0	-	13 116 869	79,454



<b>9 Approbation de la politique de rémunération des administrateurs et du Président du Conseil d'administration</b>									
9	adoptée	13 116 809	99,99	60	0,01	0	-	13 116 869	79,454
<b>10 Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général</b>									
10	adoptée	13 075 130	99,68	41 739	0,32	0	-	13 116 869	79,454
<b>11 Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général Délégué</b>									
11	adoptée	13 075 130	99,68	41 739	0,32	0	-	13 116 869	79,454
<b>12 Approbation des informations visées au I de l'article L.225-37-3 du Code de commerce</b>									
12	adoptée	13 115 922	99,99	942	0,01	5	-	13 116 864	79,454
<b>13 Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Hubert Rodarie, Président du Conseil d'administration</b>									
13	adoptée	13 115 879	99,99	990	0,01	0	-	13 116 869	79,454
<b>14 Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Thomas Georgeon, Directeur Général</b>									
14	adoptée	13 075 130	99,68	41 739	0,32	0	-	13 116 869	79,454
<b>15 Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Bruno MEYER, Directeur Général Délégué</b>									
15	adoptée	13 075 130	99,68	41 739	0,32	0	-	13 116 869	79,454
<b>16 Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce</b>									
16	adoptée	13 074 935	99,68	41 922	0,32	12	-	13 116 857	79,454
<b>Résolutions de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire</b>									
<b>17 Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes</b>									
17	adoptée	13 076 068	99,69	40 749	0,31	12	-	13 116 817	79,453
<b>18 Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance, et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, avec maintien du droit préférentiel de souscription</b>									
18	adoptée	13 074 590	99,68	42 239	0,32	0	-	13 116 829	79,453
<b>19 Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance, et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier) et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange</b>									
19	adoptée	13 074 277	99,68	42 540	0,32	12	-	13 116 817	79,453
<b>20 Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance, et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier</b>									
20	adoptée	13 073 342	99,67	43 470	0,33	17	-	13 116 812	79,453
<b>21 Autorisation d'augmenter le montant des émissions</b>									
21	adoptée	13 075 835	99,69	40 994	0,31	0	-	13 116 829	79,453





<b>22 Délégation à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 10 % du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital</b>									
22	adoptée	13 076 068	99,69	40 749	0,31	12	-	13 116 817	79,453
<b>23 Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail</b>									
23	adoptée	13 116 802	99,99	15	0,01	12	-	13 116 817	79,453
<b>24 Mise en harmonie des statuts avec la réglementation en vigueur</b>									
24	adoptée	13 116 829	100	0	0	0	-	13 116 829	79,453
<b>25 Modification des statuts afin de prévoir la faculté de procéder à la consultation écrite des administrateurs</b>									
25	adoptée	13 116 829	100	0	0	0	-	13 116 829	79,453
<b>26 Références textuelles applicables en cas de changement de codification</b>									
26	adoptée	13 076 080	99,69	40 749	0,31	0	-	13 116 829	79,453
<b>27 Pouvoirs pour les formalités</b>									
27	adoptée	13 116 817	100	12	0	0	-	13 116 817	79,453

**Date à retenir :** 28 juillet 2020 après Bourse – Publication des comptes consolidés semestriels 2020

